



**CSE
FRET**



Bulletin n° 79

LES INFOS CSE

Décembre 2023

PRÉVENTION DES RISQUES

La Commission centrale santé, sécurité et conditions de travail du CSE Fret SNCF se réunit régulièrement pour évoquer les évolutions métiers et les divers projets en cours à Fret SNCF. Cette fin d'année a été l'occasion d'évoquer les actions relatives aux risques professionnels et à la sécurité.

MISE À JOUR DU DOCUMENT UNIQUE

Le document unique d'évaluation des risques professionnels, appelé DUERP, est une transcription de l'évaluation des risques professionnels à laquelle l'employeur est légalement tenu de procéder. Il comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

Concrètement, lorsque l'on parle du document unique, nous traitons de l'ensemble des mesures mises en place pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs, comprenant des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. Il ne s'agit donc pas seulement d'un document formel, mais également d'un état des lieux des risques et des mesures mises œuvre par l'employeur pour remplir son obligation de sécurité.

À FRET SNCF, nous avons hérité localement de différences entre les évaluations des risques, ce qui fait que chaque document n'a pas forcément les mêmes précisions pour un sujet identique d'une usine à l'autre. Ceci nous a amené jusqu'à maintenant à de trop nombreuses disparités entre les différents documents uniques. Il est donc indispensable d'homogénéiser et d'unifier les informations. Le fait de considérer les évaluations des risques génériques comme des prescriptions du national envers les usines doit acter des modifications en ce sens.

À ce jour, les usines ont entamé des travaux sérieux de saisie et d'uniformisation de la gestion du DUERP. Si l'on note en cette fin d'année des améliorations, on ne peut que constater que c'est encore loin d'être parfait et totalement homogénéisé sur le territoire Fret. Il est nécessaire de prendre toute la mesure de l'importance

de ce volet et de le remettre au premier plan. Il faut faire évoluer la présentation de l'outil pour mettre en avant les modifications et être en mesure de les extraire facilement. Et à ce jour, c'est encore insuffisant. Gageons que 2024 nous amènera un DUERP digne de ce nom.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DE TROP ?

Au niveau des évolutions prévues par la direction à partir de l'année prochaine, on note une baisse de la fréquence d'analyse du retour d'expérience du Système de Gestion de la Sécurité. Jusqu'à maintenant, et pour une année considérée, l'analyse était bisannuelle, avec un REX au printemps et un deuxième à l'automne. Effectivement, pour la direction, le second ne s'avère pas pertinent, car il ne dégage pas assez d'enseignements et, surtout, n'est pas en adéquation avec le calendrier des obligations de bilans et de rapports annuels créés dans le même temps. Cette décision nous paraît étonnante. Jusqu'à récemment, la direction vendait ce système de REX comme celui qui permettait d'avoir une analyse fine et précise de l'accidentologie de l'année considérée.

Reviement à 180 degrés. Le système qu'on portait au pinacle est montré du doigt pour son inefficacité. C'est assez ubuesque. Mais la vérité est peut-être ailleurs. Dans un contexte de liquidation de Fret SNCF, il se présente comme un moyen de réduire le travail du personnel et, donc, de se séparer plus facilement d'une partie de ce même personnel. En gros, on pourrait résumer la situation à la citation de Coluche : « hey ! dis-moi de quoi tu as besoin, je te dirai comment t'en passer ! ». Tous aux abris, le Lean Management est de retour. Dans de telles conditions, on se demande comment la direction compte augmenter le niveau de qualité de la sécurité. Effectivement, le nombre d'agents et de dirigeants de proximité est en constante baisse, alors que leurs tâches ne cessent de se multiplier et prennent une ampleur ingérable. Quand on exige de l'exemplarité de la part des agents, il faut aussi se comporter avec exemplarité.

PLAN D'ACTION SÉCURITÉ 2024

Le plan d'action sécurité (PAS) permet de bien cibler les risques pouvant avoir une incidence sur la santé psychologique au travail. La mise en place d'un plan d'action est le processus qui guide les activités quotidiennes d'une organisation ou d'un projet. Il faut planifier ce qui doit être fait, quand cela doit être fait, par qui cela doit être fait et quelles ressources ou analyses sont nécessaires. Comparativement à l'année précédente, le PAS 2024 se présente de manière presque allégée avec un passage de huit actions prioritaires à cinq. Quand on analyse les actions qui ont disparu de cette mouture, on en arrive forcément à se poser des questions. Pourquoi réduire les priorités alors que le niveau de sécurité ne s'est pas amélioré et présente même des dégradations.

Trois priorités en moins. Si deux points du PAS 2023 ont été intégrés dans les nouvelles priorités du PAS 2024, le troisième qui ambitionnait d'aider les dirigeants de proximité à développer leurs compétences managériales a tout simplement disparu. On doit donc comprendre que les objectifs de ce processus ont été totalement atteints et que les dirigeants de proximité ont clairement assimilé leurs missions. Hallelujah ! Tout va bien. Donc si l'on interrogeait tous les DPX aujourd'hui, ils répondraient comme un seul homme : « Nous avons enfin compris ce qu'on nous demande ! C'est clair et ça fonctionne bien ! Vive le Fret, je suis enfin heureux et accompli sur mon poste de travail ! ». C'est un beau roman, c'est une belle histoire que l'entreprise nous raconte pour 2024. Pour résumer cette présentation du PAS 2024, il ne prend pas la bonne direction et apparaît complètement à côté des vraies préoccupations.

En conclusion, l'année 2023 a été difficile au niveau de la gestion des risques professionnels. Si le DUERP s'améliore, le contexte de liquidation de l'entreprise associé à une modification de la gestion des retours d'expérience n'augure pas une année 2024 sous les meilleurs auspices. Le pire ne sera pas décevant.